



Réussite sportive et idéologie du don. Les déterminants sociaux de la « domination » des coureurs marocains dans l'athlétisme français (1980-2000)

Manuel Schotté

DANS **STAPS** 2002/1 n^o 57 , PAGES 21 À 37

ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0247-106X

DOI 10.3917/sta.057.0021

Date de mise en ligne : 01/10/2005

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-staps-2002-1-page-21?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Réussite sportive et idéologie du don. Les déterminants sociaux de la « domination » des coureurs marocains dans l'athlétisme français (1980-2000)

Manuel Schotté*

Laboratoire « *Sport et Culture* » Paris X-Nanterre.

Laboratoire « *Sport, Identité, Culture* » Lille 2.

Résumé

Cette analyse vise à montrer que l'accès à l'élite sportive procède d'un ensemble de mécanismes sociaux. Le cas exploré est celui de la migration et de la réussite des coureurs marocains dans l'athlétisme français de 1980 à 2000.

A partir de trajectoires d'athlètes intégralement reconstituées – considérant leur parcours comme un itinéraire épistémologique offrant un ordre à la fois chronologique et logique à la compréhension de leur carrière –, il est mis en évidence que le succès athlétique n'est pas la simple résultante de qualités physiques différentielles et que d'autres formes de détermination et de concurrence (d'ordre social, culturel, politique et économique) figurent au principe de leur réussite finale.

Le don qu'évoque le langage ordinaire pour expliquer ce qui fait le champion n'est alors rien d'autre qu'une excellence sportive que ce dernier a pu et a su acquérir – au terme d'un long processus de conversion, tant physique que symbolique, par lequel il est devenu un athlète de haut niveau capable d'une adéquate gestion sociale, économique et corporelle de sa carrière – et dont la genèse sociale est invisible à ceux qui n'en observent que le produit fini.

Mots-clés : idéologie du don, migration sportive, réussite sportive, sport de haut niveau, athlétisme marocain.

Sporting success and gift's ideology. The social construction of the “domination” of the Moroccan runners in French athletics (1980-2000)

Abstract

This research probes the social construction of the international sport's success with specific reference to the migration and the achievement of the Moroccan runners in French athletics from 1980 to 2000.

Reconstruction of the individual sporting and social trajectory and dispositional analysis of 30 immigrant runners provide the methodological and theoretical structure of this study.

* 20 rue Louis Spriet, 59000 Lille - Tél : 03 20 52 78 76 - E-mail : mschotte@caramail.com

It appears that this sporting success must be understood in the relation of the structural and symbolic characteristics of Moroccan and French athletics both and of the particular socialized nature of these runners: indeed, what people take for a natural talent (the myth of the gift of the athletic champion) is nothing else than a cultivated nature – whose social genesis has become invisible to those who perceive it in its final way – that results from a long and unconscious process of physical and symbolic transformation immanent to athletic field, at the end of which the runner becomes able to conduct perfectly his career in its social, economical and corporal aspects.

Finally, the athletic international achievement of a specific group is the result of a complex and interdependent system of social, cultural, economical and political conditions rather than the simple consequence of a supposedly extraordinary innate talent.

Key words : innate talent's ideology, migration, sporting achievement, Morocco, athletics.

La composition actuelle de l'élite française sur les courses de moyenne et longue distances en athlétisme suscite nombre de commentaires : pratiquants, dirigeants, spectateurs et journalistes s'interrogent sur ce qui pourrait expliquer une telle domination des coureurs d'origine maghrébine depuis le début des années 1990, sur ce « *coup de sirocco sur le cross* » hexagonal comme le titrait *L'Equipe Magazine* du 23 mars 1996. La question de la réussite des coureurs maghrébins s'impose de fait comme une interrogation légitime, face à laquelle se déploie avec la force de l'évidence la croyance dans le don – conçu en tant qu'aptitude d'origine naturelle ou divine à courir vite – comme principe explicatif cohérent et clos de leur succès athlétique.

Absolutiser ainsi la réussite sportive revient à la soustraire à toute interrogation véritable et c'est précisément au dépassement critique de ce mode d'explication premier que vise ce travail en montrant qu'elle n'est pas la simple résultante de qualités physiques innées différentielles et que d'autres formes de détermination et de concurrence (d'ordre social, culturel, économique et politique), certes moins visibles, figurent au principe des conditions réelles de la compétition sportive et de l'accès au haut niveau (Faure & Suaud, 1999).

1. CRITIQUE DES THÉORIES DU DON

1.1 Croyance dans le don

S'intéresser à la réussite sportive et à la perception qu'en ont les différents agents sociaux ne peut se faire indépendamment des organes de diffusion et de célébration du sport. Le champion y apparaît comme un être exceptionnel dont la vie est faite de drames et de rédemptions, la Providence venant toujours, en dernier recours, assurer son élection au Panthéon des Dieux du sport¹. Le champion est alors un élu qui doit ses succès à un don divin.

La croyance dans le don comme cadeau de la Nature ne se manifeste, elle, jamais mieux que lorsqu'elle s'applique à des groupes. Selon ce schéma, si des individus originaires d'une même région du monde dominant dans une pratique, c'est nécessairement parce que la « race » – cette notion étant prise comme allant de soi – dont ils sont issus est porteuse de caractéristiques physiologiques distinctives, héritées de la confrontation pluriséculaire à un environnement naturel particulier. En découle alors que si les Kenyans, les Ethiopiens et les Marocains dominant actuellement dans le demi-fond et le fond au niveau mondial, c'est précisément et uniquement parce qu'ils vivent en altitude, ce schéma omettant de préciser que Tanzaniens, Ougan-

1. A propos de la réification du champion sportif, il est intéressant de constater que l'athlétisme suscite un grand nombre d'ouvrages célébrant les plus grands athlètes du siècle dont les titres sont significatifs. Par exemple : Dieux et Démons du stade (Pointu, R. & Barrot, O. (1988). Paris : Calmann Levy) ; Athlétisme : Dieux et déesses (collectif. (1991). Paris : Messidor).

dais, Boliviens ou Péruviens, bien que confrontés à la même contrainte physique, ont des résultats beaucoup plus modestes.

Pas plus qu'ils ne peuvent expliquer pourquoi certaines populations dotées des mêmes caractéristiques n'ont pas, à un moment donné, des résultats équivalents, les raisonnements de ce type ne peuvent rendre compte des changements diachroniques qui affectent la composition de cette élite alors même que les propriétés sensées expliquer la réussite restent inchangées. En effet, comment comprendre alors qu'on passe, au niveau mondial, d'une domination quasi-exclusive des coureurs finlandais dans les années 1920 à celles d'athlètes originaires d'Afrique de l'Est et du Nord dans les années 1990 sans qu'intervienne entre temps – 70 ans, durée insignifiante à l'échelle de l'évolution des espèces – aucune modification de la constitution biologique de ces populations ?

Il est donc nécessaire d'écarter de l'analyse de ces transformations les principes théologiques, évolutionnistes et écologiques qui s'avèrent inopérants, dans la mesure où l'on ne voit pas de raison pour que la Nature ou le Créateur ne distribuent pas également ces dons inégaux entre les différentes populations du monde, aux différents moments de l'histoire¹.

1.2 Le don : une prénotion

Si l'origine géographique des coureurs dominant la hiérarchie internationale et hexagonale change au cours du siècle, les modes de justification de leurs succès s'avèrent invariables (Bale & Sang, 1996), et c'est à l'analyse critique de ce discours même qu'il faut procéder.

Quelle que soit l'époque, le don apparaît comme une vertu mystérieuse que les uns possèdent alors que d'autres en sont dépourvus, et qui expliquerait pourquoi certains réussissent tandis que d'autres échouent (Rauch, 1970). Pareille définition de la réalité est dans la logique du système sportif qui, reposant sur les principes du

mérite et de l'égalité formelle de tous les concurrents, conditions de son fonctionnement et de sa popularité (Ehrenberg, 1991), ne peut reconnaître d'autres inégalités que celles qui tiennent aux dons individuels, en ce que ces dernières ne lui sont pas inhérentes parce qu'extérieures et antérieures.

Principe magique qui expliquerait l'inexplicable et rendrait acceptable les inégalités de réussite, l'existence du don apparaît alors comme une évidence, la familiarité de la notion et son long usage confortant son caractère inquestionnable.

C'est précisément avec ces habitudes langagières qu'il nous faut ici rompre, considérant que le langage ordinaire enferme toute une philosophie pétrifiée et réductrice du monde social, figeant les termes dans une essence, là où l'investigation scientifique ne découvre que des relations et des processus.

A l'analyse, la notion de don apparaît comme floue et ambiguë parce qu'elle amalgame deux aspects qu'il importe précisément de distinguer : on confond généralement ses vertus descriptives et le pouvoir explicatif qu'on lui prête. Dans le premier cas, elle est utilisée pour dépeindre et caractériser un fait, un niveau d'expertise : on dit de quelqu'un de performant qu'il est « doué », comme on dirait qu'il est d'un « bon niveau ». La référence au don intervient alors comme une paraphrase de la réussite, et est ici considéré comme doué celui qui brille dans une épreuve particulière sans qu'on impute ce succès à une quelconque propriété endogène.

Des implications tout autres apparaissent dès lors qu'un glissement sémantique s'opère de cet usage descriptif vers de supposées vertus explicatives. Le don devient alors une réalité première d'où découleraient les réussites observées. On passe ici de « il court vite, il est doué » à « il court vite parce qu'il est doué ». En réduisant la réussite sportive à une cause unique et suffisante, la notion fonctionne alors comme un terme écran, qui masque la réalité plus qu'il ne la dévoile.

1. « Il n'est pas dans notre intention, en soulignant la fonction idéologique que remplit dans certaines conditions le recours à l'idée de l'inégalité des dons, de contester l'inégalité naturelle des aptitudes humaines, étant entendu qu'on ne voit pas de raison pour que les hasards de la génétique ne distribuent pas également ces dons inégaux entre les différentes classes sociales (...) la recherche sociologique se doit de suspecter et de déceler méthodiquement l'inégalité culturelle socialement conditionnée sous les inégalités naturelles apparentes puisqu'elle ne doit conclure à la "nature" qu'en désespoir de cause ». Bourdieu & Passeron, 1964, 103.

Effectivement, évoquer le don pour rendre compte du succès athlétique est-ce là une réponse ? Une explication ? N'est-ce pas plutôt répéter la question ? Car outre son caractère réducteur, c'est aussi le fonctionnement tautologique du concept (« Je réussis donc je suis doué »/ « Je suis doué donc je réussis ») qu'il convient de pointer. On voit là comment, finalement, la notion de don ne fait que redoubler la question de la réussite sportive, d'où l'impérieuse nécessité de substituer à l'usage de ce terme relevant de la pensée magico-mythique un mode de réflexion mieux adapté au caractère particulier et mouvant de la hiérarchie athlétique internationale.

2. DES RÉUSSITES SPORTIVES SOCIALEMENT CONDITIONNÉES

2.1 Les coureurs marocains immigrés en France : un groupe social

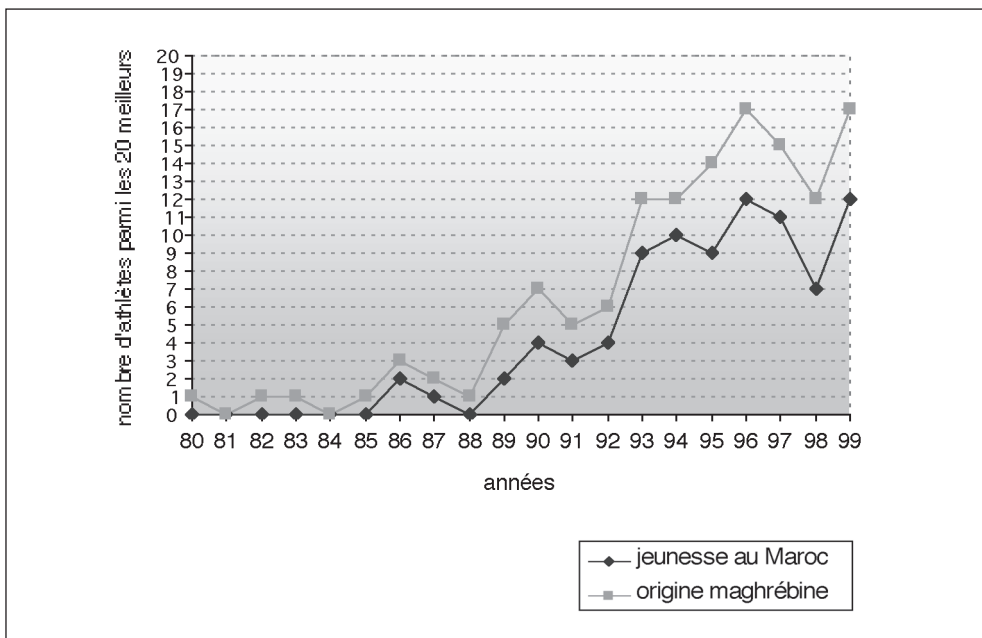
Si la réussite sportive ne s'enracine pas dans une essence supérieure des champions, quelles sont alors les propriétés communes à ces derniers qui les distinguent du reste de la population ?

On a vu que la domination des athlètes d'origine maghrébine s'impose comme la question légitime. L'analyse sociologique ne peut toutefois se satisfaire pour construire son objet de cette catégorie pré-construite, en ce sens qu'elle est toute entière sous la dépendance d'une pensée d'Etat (Bourdieu, 1994 ; Sayad, 1999), base anthropologique, nationalement constituée et partagée, sur laquelle repose tous nos jugements et qui conduit à séparer, de façon implicite mais radicale, « nationaux » et « non-nationaux », amenant chacun à concevoir la catégorisation « français » / « français d'origine maghrébine » comme naturelle et fondée en raison sans envisager les conséquences d'une telle opération (Le Bras, 1998).

L'examen des itinéraires des athlètes d'origine maghrébine dominant la hiérarchie française au cours des années 1990 met en évidence que la plupart d'entre eux sont des immigrés marocains qui sont nés et ont grandi au Maroc avant d'arriver en France à l'âge adulte, les autres étant des athlètes ayant vu le jour en France de parents immigrés (courbe n° 1).

Faute d'homogénéité de trajectoires sociales, la pertinence de la catégorisation

COURBE N° 1 : évolution comparée du nombre total d'athlètes d'origine maghrébine et du nombre d'athlètes ayant passé leur jeunesse au Maroc parmi les 20 meilleurs licenciés en France sur 5 000 mètres de 1980 à 2000.



première vole en éclats (Noiriel, 1989), et l'on s'aperçoit alors que c'est au prix d'un abus de langage qu'ont pu se subsumer sous une seule et même notion générique des groupes sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun.

Vu leur importance quantitative – relativement au secteur étudié –, ainsi que l'originalité et la similitude de leurs parcours, ce sont aux coureurs marocains immigrés dans l'athlétisme français que l'on va ici s'intéresser. Considérant que « *les régularités que l'on peut observer, grâce à la statistique, sont le produit agrégé d'actions individuelles orientées par les mêmes contraintes objectives (...) ou incorporées* » (Bourdieu, 1987, 79-80), c'est à partir d'entretiens biographiques réalisés avec 30 athlètes originaires du Maroc, actuellement licenciés en France et de niveau variable (régional à international), que l'on va tenter de faire surgir et d'ordonner, par comparaison, les conditions qui ont conduit ces coureurs à quitter leur pays et, pour certains, à réussir sportivement dans l'hexagone. On n'omettra ni les variables d'origine, ni celles qui apparaissent une fois le migrant arrivé en France, car seules les trajectoires intégralement reconstituées peuvent livrer le système complet des déterminations qui ont agi avant l'émigration et tout au long de l'immigration (Sayad, 1999). La démarche comparative sera adoptée autant que possible, en référant ces parcours à ceux d'athlètes français et étrangers, afin d'identifier la spécificité de ces carrières et de rendre compte, in fine, de ce qui rend possible la réussite des coureurs marocains – plutôt que d'autres – en France – plutôt qu'ailleurs.

2.2 Devenir coureur

Si courir est un acte inscrit dans les potentialités humaines, sa mise en forme compétitive – le « plus vite » proclamé comme universel de la devise olympique – n'a rien de naturel (Bruant, 1992). Cette modalité de pratique, fort éloignée des pratiques physiques marocaines traditionnelles (Errais & Ben Larbi, 1986), qui ne s'est diffusée et structurée au Maroc (suivant le modèle français, à travers le sport militaire puis scolaire et fédéral) que par le biais de la puissance coloniale française qui voyait en l'athlétisme un moyen d'accultu-

ration des populations colonisées (Bancel, 2000), résulte en fait d'une construction historique particulière, ses origines pouvant être précisément localisées et datées (l'Europe de l'Ouest de la seconde moitié du XIX^e siècle).

La course à pied compétitive relève donc d'un usage culturel particulier de ce premier outil de l'homme qu'est le corps (Mauss, 1950), visant à en tirer le meilleur rendement en s'évertuant de couvrir un espace donné dans le temps le plus bref. Devient coureur celui qui est capable d'un dosage de son effort, « *d'une gestion quasi-rationnelle du corps et du temps* » (Wacquant, 1989, 34), de la mise en mouvements contrôlée de son corps dans la durée, à l'inverse du novice qui s'engage de manière sauvage, à l'image de l'athlète C (34 ans, niveau national, arrivé en France à 24 ans) lors de ses premières courses : « *les yeux fermés... je connais pas l'athlète, je sais pas où je suis... au départ, on court sans... sans dire "oh non, il faut rester derrière" (...) c'est comme un cheval... un cheval tu lui dis de courir, il court, c'est tout* ».

Considérant que c'est au cours de la longue et répétitive préparation qui prélude aux rares compétitions que s'acquièrent progressivement les dispositions qui créent le coureur, apparaît la nécessité de s'attarder sur les modalités de l'éducation athlétique marocaine et de les référer au système d'entraînement français, afin de repérer en quoi cet apprentissage contribue à forger la particularité des coureurs marocains en les dotant de caractéristiques spécifiques.

La pratique de l'athlétisme au Maroc peut, au premier abord, ne pas apparaître très codifiée car si l'entraîneur choisit le parcours « en nature » (tout ce qui est hors du stade étant considéré comme « nature ») et détermine des groupes d'entraînement (par niveau), il ne donne pas d'indications chronométriques quant à la réalisation de cette tâche, laissant, en apparence, les coureurs libres de choisir leur allure. En apparence seulement puisque son accomplissement n'a en fait rien d'aléatoire : ce sont les plus anciens coureurs qui assurent le rythme et fixent l'intensité de l'exercice en reproduisant les formes d'entraînement traditionnelles qui résultent avant tout d'un savoir pratique :

« *Le footing est toujours rapide... toujours les seniors, ils voulaient (montrer) que c'est eux les plus forts, quoi (...) pas beaucoup de footings longs, 45-50 minutes (...) toujours on finit à fond la caisse* » (Athlète C).

« *Au début, non, ça va pas vite... mais à la fin... au début, on commence tout doucement, tranquille, mais à la fin, on tire la bourre* » (B, 37 ans, niveau international, arrivé en France à 22 ans).

« *En groupe automatiquement on va vite* » (J, 25 ans, niveau international, arrivé en France à 20 ans).

Ces commentaires, recueillis auprès de 3 athlètes d'âges différents et issus de diverses régions du Maroc, soulignent la permanence et l'uniformité de la pratique sur tout le territoire du Royaume. Ils mettent aussi en évidence le caractère collectivement réglé de ces entraînements. Cette forme de course, le rythme adopté n'ont rien d'une réponse à une obligation imposée de l'extérieur, ni d'un contrat établi explicitement, mais relèvent plutôt d'un consensus qui se forme par et pour l'action, à chaque séance, qui ne dure que le temps de celle-ci, et par lequel se transmet cet usage du corps, peu à peu intégré par les athlètes, au point de devenir « automatique » comme le suggère l'athlète J.

Les groupes étant constitués de façon à faire cohabiter des coureurs de même niveau, c'est la rivalité interne qui garantit l'intensité maximale de l'entraînement. Se comparant aux autres, tel que la situation l'induit, le coureur est toujours obligé de repousser ses limites physiques, de rompre avec ses inerties mentales, sous peine de régresser dans la hiérarchie du groupe. Autant qu'à se conformer à une allure, c'est aussi la construction d'un esprit compétitif et un apprentissage de la tolérance à la difficulté de l'effort qui se tissent à travers la répétition de ces séquences collectives de course :

« *L'entraînement, c'était tout le temps en groupe (...) on s'entraînait très sauvagement parce qu'on... on s'entraîne même pas par rapport à ses limites, on s'entraîne par rapport aux autres, on est en groupe alors le plus fort c'est celui qui finit l'entraînement et qui finit bien... Durant l'entraînement il faut, il faut faire exploser les autres (...) à chaque séance, chacun son*

objectif, c'était : "alors lui, il a fait le beau la séance dernière, alors aujourd'hui il faut que je lui règle son compte"... c'était comme ça. » (H, 31 ans, niveau international, arrivé en France à 21 ans).

« *Toujours les entraînements en groupe (...) on sentait pas la fatigue parce qu'il y a de l'ambiance, y'a quelqu'un qui lâche pas parce qu'il a son copain devant... on lâche pas (...) l'entraînement en groupe, c'est très, très important moi je pense (...) tes copains sont là... tu sens pas la séance, tu sens pas la fatigue* » (E, 33 ans, niveau régional, arrivé en France à 19 ans).

Comme le suggère ce dernier extrait, la force du groupe tient à sa puissance de conformation qui s'exécute par le biais d'une émulation réciproque et d'un contrôle mutuel : si l'un parvient à prendre de l'avance, les autres ont le devoir de chercher à combler l'écart, et l'athlète en difficulté a l'obligation de ne pas céder, et ce parce qu'il est placé sous le regard de ses pairs qui le jugent.

Bien qu'étant celui d'un sport individuel, l'entraînement des coureurs marocains apparaît avant tout comme une œuvre collective à travers laquelle se produisent et se reproduisent un ensemble de pratiques traditionnellement tenues pour efficaces, ayant pour but de « *faire adapter le corps à son usage* » (Mauss, 1950, 385), qui est ici un usage compétitif. Ces techniques d'entraînement visent autant le développement de capacités biologiques que l'intériorisation par le coureur d'un savoir-être (apprendre à souffrir, recherche perpétuelle du progrès) et l'acquisition d'une connaissance de soi – de son corps – en action (apprendre à percevoir et mettre en relation données chronométriques et sensations proprioceptives pour être capable de gérer son effort dans le temps). Il s'ensuit que l'inculcation des dispositions qui font le coureur se ramène pour beaucoup à une éducation du corps dans laquelle « *le travail pédagogique a pour fonction de substituer au corps sauvage (...) un corps "habitué", c'est-à-dire temporellement structuré* » (Bourdieu, 1972, 196) – selon une expérience du temps singulière (Elias, 1984), qui est celle d'un temps individuel et mesurable – et « *physiquement remodelé selon les exigences propres du champ* » (Wacquant, 1989, 48), qui sont des exigences d'efficacité et de vitesse.

C'est dans la façon de répondre à ces impératifs compétitifs que réside la spécificité marocaine. Celle-ci trouve effectivement tout son sens lorsque l'on réfère ce modèle athlétique (modèle qui englobe caractéristiques techniques et symboliques), basé sur l'émulation collective, l'abnégation et la recherche systématique de l'effort maximal (« *au Maroc c'est toujours "allez, allez, allez", tu peux toujours faire mieux, "vas-y, vas-y, traîne pas", c'est toujours poussé comme ça (...) au Maroc, en junior, je les (les 200 mètres) faisais en 29-30 secondes* », athlète E), à son équivalent français dont les maîtres mots sont mesure, individualisation et progressivité¹ (« *ici (en France) c'est toujours "doucement, doucement" (...) l'entraîneur toujours il freine (...) moi, je peux m'entraîner plus, ils me disent "non, non, doucement", alors je fais les 200 en... j'arrive, ils disent "vous les faites en 32 (secondes)", ils me freinaient* »).

Résultant de « *l'ouvrage de la raison pratique collective et individuelle* » (Mauss, 1950, 368-369) et de l'inscription d'une culture dans la physiologie des athlètes, et relevant d'un ensemble de capacités physiques et de dispositions mentales si étroitement imbriquées qu'elles rendent caduque la distinction entre le corporel et le spirituel, les propriétés qui caractérisent le coureur marocain ne peuvent plus, à ce niveau de raisonnement, être vues comme purement « naturelles », ce que le jugement ordinaire prend pour une qualité de nature n'étant, finalement, qu'une nature éduquée, le résultat d'un long et invisible processus de transformation tant physique que symbolique, lié à ce système d'entraînement et au terme duquel de jeunes marocains deviennent des coureurs rompus au modèle compétitif et aptes à soutenir les efforts les plus exigeants.

2.3 Quitter le Maroc

Loin du mythe du coureur « naturel », s'appuyant et renforçant le préjugé ethnocentriste qui voit en l'africain un « bon sauvage », il ressort de l'analyse que le coureur marocain se définit par une triple

particularité : il est urbain (et a toujours vécu au niveau de la mer), de milieu populaire et scolarisé, quand un tiers seulement de la jeunesse marocaine côtoie l'école (Carroué, 1996). Ces caractéristiques résultent de propriétés anthropologiques et structurelles : d'un côté, le mode de vie des ruraux ne laisse guère de place aux loisirs ; de l'autre, les équipements et l'encadrement sportifs, ainsi que les établissements scolaires – l'école étant une institution majeure dans la diffusion des pratiques sportives au Maroc (Bargach & Moreau, 1990) – sont présents en ville et le plus souvent absents des campagnes, d'où une inégalité dans l'offre sportive faite aux populations rurales et urbaines.

L'établissement de cette relation statistique entre d'une part origine sociale et d'autre part pratique et réussite en athlétisme, n'épuise cependant pas la tentative d'explication de l'émergence d'une telle densité de coureurs performants au Maroc. Celle-ci ne peut en effet se limiter à l'invocation d'un rapport mécanique de cause à effet qui ferait de l'appartenance populaire et de « la soif de s'en sortir » la clé du succès, faute de quoi on ne verrait pas ce qui distinguerait le Maroc d'autres pays en voie de développement. Tout au plus pointe-t-on là les conditions pratiques d'existence qui rendent possibles ces adhésions à l'univers athlétique (dans la mesure où ces conditions sont en correspondance avec les caractéristiques et les exigences matérielles – limitées – et symboliques d'une pratique intensive de ce sport). Reste alors à montrer comment, sur la base d'une telle situation objective, se réalise la genèse de cette conversion à la course à pied, comment ces athlètes ont « *chopé le vice, le vice de la course à pied* » (athlète H).

C'est par le cross scolaire qu'est assuré le premier contact de ces jeunes avec l'athlétisme : les meilleurs sont repérés et sollicités par les professeurs d'éducation physique et/ou les entraîneurs de club (quand à ces deux positions ne correspondent pas un même agent) pour s'investir davantage dans la course à pied, ainsi que le décrit l'athlète G (31 ans, niveau national, arrivé en France à 21 ans) : « *je faisais le hand, le*

1. La comparaison des modèles athlétiques français et marocain n'est ici qu'esquissée. Une analyse plus approfondie est actuellement en cours et fera l'objet d'un article ultérieur.

foot et de la course à pied, et c'est mon prof qui m'a dit "ouais, il vaut mieux que tu ailles courir, parce que je crois que tu es doué pour la course à pied" ». C'est là l'étape initiale d'un processus au cours duquel les dirigeants contribuent, de manière individualisée, à inculquer à ces coureurs une vocation d'athlète de haut niveau, quand bien même ceux qui ont été désignés n'auraient, initialement, qu'un attrait limité pour ce sport, comme c'était le cas de l'athlète K (31 ans, niveau international, venu en France à 22 ans) qui se souvient que « moi avant j'aime pas l'athlé, je veux pas faire d'athlé... c'était pas dans ma tête de faire de l'athlé. C'est eux (les dirigeants du club) qui ont décidé ». En ne s'intéressant qu'aux plus performants « naturellement » que sont ceux que les épreuves de détection ont pu mettre en évidence, ces agents qui encadrent la pratique incitent les coureurs retenus à croire en leur talent, en les amenant à considérer ces premières réussites comme le signe indiscutable de leur don et de leur éléction future. Ce schéma a d'autant plus de force que « l'islam croit à la prédétermination (...) ce sont les destins de l'ici-bas qui sont arrêtés » (Weber, 1904-1905, 177). Le coureur se persuade alors qu'il est né pour courir vite : « j'avais le grain du champion » énonce l'athlète A (40 ans, niveau international, arrivé en France à 24 ans). Ses succès sportifs sont inscrits dans un destin qu'il ne contrôle pas, ce qui, en retour, ne peut que renforcer le sentiment d'un don : il se perçoit comme un élu et son devoir est d'exploiter au mieux possible ce cadeau de ce « Dieu qui décide » (athlète A) pour chacun d'une destinée (« chacun son destin, moi je crois beaucoup au destin »).

Ce travail de persuasion et ce processus d'intériorisation de la vocation par lequel l'athlète se convainc de sa propre valeur et de la valeur d'une réussite sportive internationale, s'appuient sur un quadrillage systématique des territoires regroupant les populations scolarisées par les clubs, et se trouvent facilités par le fait qu'avec les succès largement commentés d'un grand nombre d'athlètes marocains (Aouita, puis Boutaieb et Skah, et aujourd'hui El Guerrouj, Hissou et les frères Boulami) sur la scène internationale, se multiplient les exemples et se décuple pour ces apprentis-

coureurs la probabilité de trouver un support d'identification, sur le plan local notamment, ce qui ne peut que renforcer leurs espérances en donnant au rêve de réussite une réalité tangible. C'est ainsi que ces jeunes athlètes recrutés parmi les franges les plus modestes entrent progressivement – jusqu'à s'investir tout entier – dans cette pratique, la course à pied leur apparaissant peu à peu, à mesure qu'ils progressent, comme un formidable et accessible moyen d'ascension sociale (Bargach, 1991) dans un pays où la rupture entre milieux populaires et élite est totale (Benhaddou, 1997).

Les différences avec le niveau de vie hexagonal moyen et avec l'état de la course à pied en France – où les modalités de pratique compétitive de ce sport sont en crise, délaissées au profit d'usages plus conviviaux, à visée ludique et sanitaire (Defrance, 1989) – ne peuvent ici qu'être soulignées car c'est bien sur fond de misère sociale et d'extrême vitalité de leur athlétisme national, que s'opèrent le recrutement et la conversion athlétiques de ces jeunes marocains, d'autant plus enclins à tout sacrifier à la course que, sur la base de leurs débuts prometteurs, la symbolique de cet univers les amène à réaliser un véritable renversement de valeurs en faisant de leurs conditions de vie difficiles (pauvreté, spectre de l'inactivité professionnelle) une ressource (disponibilité totale pour l'entraînement). Ces handicaps sociaux initiaux et les privations consenties dans le cadre de leur rigoureuse préparation sont progressivement investis d'une signification nouvelle qui les conduit à transformer la vision négative qu'ils en avaient en une ascèse vécue positivement (parce que dotée d'un sens – celui de la possibilité d'échapper à leur condition, d'être reconnu et de s'enrichir – et confortée par le fatalisme islamique dans lequel elle peut s'inscrire). Nombreux sont ainsi ceux qui, dès les premiers résultats significatifs, abandonnent l'école pour s'entraîner 2 fois par jour, comme l'athlète K :

« J'ai commencé par les jeux scolaires comme la plupart des Marocains et après j'ai senti que j'ai un certain niveau, que je peux devenir comme Aouita, j'ai décidé... j'avais un choix : ou je fais la carrière, ou je finis les études (...) (je fus) obligé de

laisser tomber les études et (j'ai) commencé à courir pour le haut niveau ».

Le registre de la causalité linéaire que mobilisent pour décrire leur carrière ceux qui, comme lui, ont réussi (« j'étais doué – j'ai fait le choix de tout sacrifier à la course – je suis finalement devenu un champion »), ne doit pas faire omettre les multiples étapes de sélection, caractérisées par les éliminations successives des moins aptes, qui sous-tendent tout succès individuel. « *Il ne faut pas seulement voir Hicham (El Guerrouj), faut regarder tous les autres (...) moi dans mon groupe (en équipe nationale, chez les juniors) on était 15 et un seul a réussi. Où sont les autres ? On ne sait pas* » (Athlète L, 22 ans, niveau national, en France depuis l'âge de 21 ans).

Exigeante et efficace, la méthode marocaine l'est, on l'a vu. Terrassante aussi : on ne compte plus les athlètes prématurément exclus ou brisés. Le plus connu est sans doute Sediki qui, après la fulgurante progression qui fit de lui le troisième mondial et leader marocain du 1 500 mètres en 1994, se blessa grièvement. Sa carrière stoppée nette, il essaya à plusieurs reprises – et aujourd'hui encore – de retrouver le niveau qui fut le sien. En vain.

Si cette concurrence nationale exacerbée et la rigueur implacable de la préparation marocaine contribuent à faire de ceux qui sortent indemnes de cet impitoyable système de sélection, des champions de valeur internationale, elles sont aussi au principe de la fuite de nombreux athlètes brillants tentés de partir à l'étranger, où les compétitions sont plus nombreuses et la concurrence locale moindre.

Le fait que certains quittent le Maroc semble effectivement pouvoir se comprendre par la mise en perspective des situations comparées de l'athlétisme au Maroc et en Europe : d'une part, le niveau des athlètes est des plus élevés alors que les installations et un encadrement de haut niveau manquent sur place dans les années 1980 (Bargach, 1991), et qu'ils ne seront accessibles qu'à une élite numériquement très réduite dans la décennie suivante ; d'autre part, c'est en Europe que se joue l'attribution des profits – symboliques et financiers – liés à la compétence athlétique, tandis que le niveau d'ensemble des européens apparaît comme plus faible. Cela reste toutefois

insuffisant pour expliquer pourquoi certains coureurs marocains franchissent le pas et d'autres non, pourquoi tous ceux qui partent (ou presque) choisissent la France plutôt qu'une autre terre d'accueil.

On postule ici que les expériences liées à la triple appartenance – urbaine, scolaire et sportive – des athlètes que nous étudions ont favorisé chez eux l'intériorisation de cadres de pensée et de modes de comportements français ainsi qu'une rupture symbolique avec le système de valeurs qui est au fondement de leur attachement à la société marocaine, les amenant à prendre peu à peu conscience de leur disponibilité, à se transformer en émigrés potentiels en attente de se réaliser comme émigrés effectifs et à se sentir libres et aptes à tenter l'aventure fondamentalement individualiste de la migration sportive.

Cette acculturation se manifeste à travers une dépréciation de la société et de l'athlétisme marocains, couplée d'une idéalisation de la France. Le « choix » de cette dernière apparaît alors à ces athlètes comme une évidence dans la mesure où elle est perçue comme le lieu de toutes les facilités, l'endroit où ils ont le plus de chances de réussir sportivement. Quand bien même c'est en termes de choix individuels et rationnels que les athlètes présentent leur venue en France, les déterminations qui pèsent sur ce « choix » semblent avant tout inconscientes et toutes entières sous la dépendance de la domination passée et actuelle de la culture française au Maroc. En obtenant ainsi du dominé l'adhésion intéressée au principe de sa propre soumission, cette domination ne peut alors que perdurer et continuer à générer des migrations de ce type, et ceci d'autant plus que le succès des coureurs marocains installés en France renforce le désir de partir de ceux qui sont encore au Maroc et qui rêvent d'imiter leurs glorieux prédécesseurs : « *je vois Skah parce qu'il était dans mon pays (...) et je vois... j'étais plus fort que lui... et il est champion du monde, il est devenu champion du monde (...) c'est incroyable quand même (...) il est sorti du Maroc, bah, je vais sortir du Maroc* » (C, 34 ans).

« *Si eux ont réussi, pourquoi pas moi ?* » (D, 33 ans, niveau international, arrivé en France à 22 ans).

Ainsi, finalement, si cette émigration est contagieuse, c'est parce qu'elle appartient à cette forme de processus sociaux où les effets (émigration de coureurs) deviennent des causes (déstructuration de l'athlétisme de haut niveau local et renforcement de son caractère extraverti), redoublant et perpétuant les causes premières qui les ont engendrées (domination française au Maroc).

2.4 Réussir en France

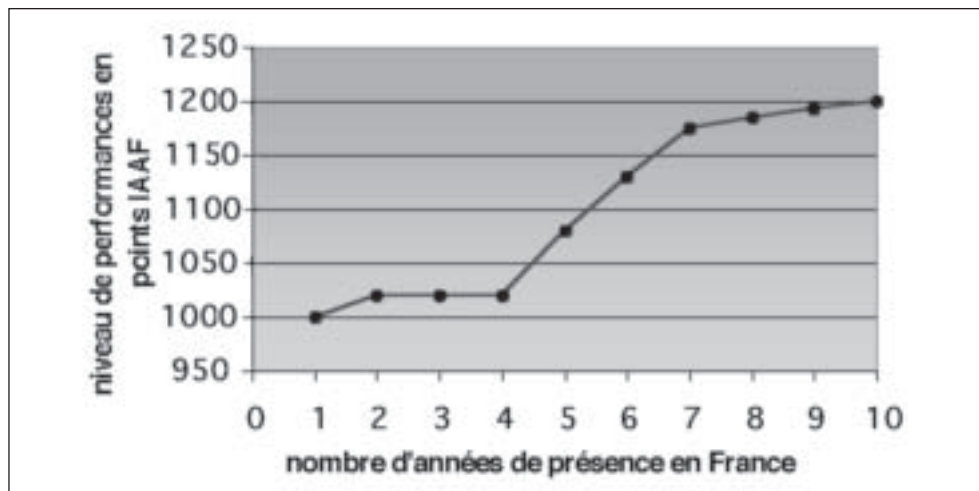
Le succès des athlètes marocains en France pourrait attester l'idée selon laquelle ils seraient plus doués que leurs homologues français. Rappelons toutefois que, pour être retenue comme valide, la référence au don suppose que deux conditions soient remplies : premièrement, s'assurer que cette capacité de performance est innée ; deuxièmement, prouver la permanence de la supériorité d'un groupe dans une activité donnée (dès lors que ses membres ont accès aux compétitions ce qui ne fut pas toujours, il est vrai, le cas pour les athlètes africains), faute de quoi il s'avérerait impossible de ne pas considérer la réussite effectivement constatée comme contingente et provisoire.

Si les lignes précédentes ont pu montrer ce que cette excellence sportive devait aux conditions initiales de sélection et d'apprentissage – retravaillées par les caractéristiques sociales et culturelles propres à ces athlètes – qui l'ont engendrée, la comparaison des performances réalisées sur 1 500 mètres par les 20 meilleurs athlètes licenciés en France en 1983 (parmi lesquels aucun Marocain n'est recensé) et en 1997 (où figurent 9 athlètes nés au Maroc) indique que si le niveau moyen a effectivement progressé (3'40''52 contre 3'39''12), cette progression est des plus limitées (1''4) car non significative à .01 (t de Student égal à 1,52) et inférieure à celle qui affecte les résultats des 20 meilleurs mondiaux dans le même temps (2''4). Puisque aucune différence significative de performance (les conclusions étant semblables sur 5 000 mètres) n'est observée avant et après l'arrivée des coureurs marocains, il est impossible, du point de vue scientifique, d'imputer la domination de ces derniers dans la hiérarchie nationale actuelle à leur préten-

due supériorité naturelle, dans la mesure où ils ne sont pas plus performants que leurs prédécesseurs. A l'invocation péremptoire du don – qui fige l'athlète dans une substantialité de qualités –, il convient donc de substituer une analyse qui interroge les modalités de remplacement d'une élite avec d'un côté, une population – les athlètes français – qui se détourne de l'activité (Defrance, 1989), et de l'autre, l'arrivée de coureurs marocains disposés à consentir tous les sacrifices pour réussir ; les deux phénomènes étant en partie reliés. Deux trajectoires individuelles illustrent respectivement cela : Yann Millon, athlète né en Normandie, termina 7^e des championnats de France de cross-country en 1993. Etant le plus jeune (23 ans) parmi les 10 premiers, il apparaissait a priori comme celui qui était doté du meilleur avenir. Après une brève période de stagnation, il se détourna de l'athlétisme pour se consacrer au duathlon, discipline dont il devint par la suite champion du monde. Lors de cette même course, un coureur marocain de 24 ans termina péniblement dans les 50 premiers. Ce n'est que bien plus tard, à la fin de la décennie, après des années de précarité – 8 ans en situation irrégulière – et de persévérance, qu'il accéda au sommet de la hiérarchie nationale, position qu'il n'a plus quitté depuis.

Ce désintérêt des coureurs locaux n'est pas spécifique à la France puisqu'un déclin généralisé s'observe en Europe : si en 1984, 92 européens couraient le 5 000 mètres en moins de 13'40, ils n'étaient plus que 37 en 1996, alors que dans le même temps le nombre d'Africains passant sous cette barrière chronométrique passe de 14 à 71. Tout se passe donc comme si l'arrivée des athlètes africains (des Marocains en ce qui concerne la France) venait y compenser le désinvestissement des Européens dans les courses de moyenne et longue distances. Cette migration ne peut cependant être réduite au simple déplacement automatique d'une force de travail d'un pays où elle est produite en surnombre vers un pays où elle fait défaut : encore faut-il voir les conditions qui la rendent possible. Si les mécanismes qui rendent cette population excédentaire et apte à émigrer ont été étudiés plus haut, il reste maintenant à comprendre comment une partie de ces coureurs par-

COURBE N° 2 : Evolution idéaltypique des performances du coureur marocain en France.



vient, une fois sur le sol français, à accéder au sommet de la hiérarchie hexagonale.

Une particularité majeure des athlètes marocains par rapport à d'autres migrants sportifs – et spécialement par rapport aux athlètes kenyans dont la sélection et les migrations, saisonnières, sont entièrement prises en charge par des managers, anglo-saxons pour la plupart – et aux athlètes locaux pour lesquels un ensemble d'institutions – notamment la famille – influent sur les choix sportifs, réside dans le fait qu'ils gèrent seuls leur carrière (et, qui plus est, dans un pays qui leur est étranger) puisque leur venue relève dans tous les cas d'une démarche spontanée, sans contact préalable avec aucun club, ni aucune structure d'encadrement hexagonale¹. Pour être individuelles, ces trajectoires n'en sont pas moins fortement socialisées. Aspects sociaux et strictement sportifs y sont intimement liés dans la mesure où il existe une étroite correspondance entre les conditions de vie de ces athlètes et leur valeur chronométrique. Trois étapes qui relient à chaque fois un degré d'intégration sociale et un mode de vie à un niveau sportif (respectivement l'élite régionale, nationale puis

internationale) peuvent ainsi être dégagées (courbe n° 2) :

– Une première phase d'une durée d'environ 4 ans durant laquelle l'athlète stagne ou progresse légèrement chronométriquement et dispute la plupart de ses compétitions dans la région où il a élu domicile. Cette période est associée à la pratique intensive de la course sur route² et à une situation juridique, matérielle et familiale incertaine.

– Une seconde phase où l'athlète parvient à s'installer en France durablement et avec un minimum de sécurité financière et sociale. Il progresse alors très rapidement pour atteindre le plus haut niveau national, avec des compétitions réalisées sur tout le territoire français. Cela est généralement contemporain d'un abandon de la course sur route.

– Une troisième phase qui se caractérise soit par une stagnation du niveau (l'athlète demeure dans l'élite nationale et ses conditions de vie et de pratique ne changent pas fondamentalement) soit il continue de progresser. L'athlète devient alors un « nomade » s'entraînant et concourant régulièrement à l'étranger.

1. N'ont été étudiées dans cette partie que les trajectoires des athlètes arrivés en France au plus tard dans la première moitié des années 90, et ceci pour la simple raison que la durée des carrières en France est, pour ceux qui arrivent après, trop courte pour pouvoir se prêter à une analyse diachronique.

2. Bien que techniquement et physiologiquement très proches, les courses sur route et sur piste ont des caractéristiques symboliques et des publics différents (DeFrance, 1989). Elles divergent aussi du point de vue de leur organisation : les premières sont nombreuses, ouvertes à tous et lucratives pour les athlètes appartenant à la « sous-couche », alors que les épreuves sur piste sont concentrées sur la seule période estivale, sélectives et élitistes, les grosses masses financières étant réservées à la seule élite mondiale.

Contrairement à ce que la lecture de la courbe n° 2 pourrait laisser croire, le passage d'un niveau de performance à un autre n'a rien d'automatique, ni d'évident et s'avère en fait très sélectif. La difficulté et la longueur du parcours qui mène au plus haut niveau expliquent que beaucoup d'athlètes marocains ne réussissent pas – faute de ressources initiales et acquises suffisantes et/ou de stratégies appropriées – à sortir vainqueur de cet espace de luttes indissociablement sportives et sociales que constitue l'athlétisme de haut niveau et n'accèdent donc pas au sommet de la hiérarchie athlétique, et que ceux qui y parviennent atteignent rarement leur meilleur niveau de performance avant l'âge de 30 ans.

Comprendre ce qui (a) fait le succès d'un coureur marocain dans l'athlétisme français suppose donc qu'on reconstruise sa trajectoire sur le territoire hexagonal, les différentes étapes qu'il a traversé afin de rendre compte, pour chacune d'elles, des transformations objectives, symboliques et corporelles qui les ont accompagnées et qui ont, en retour, rendu possible sa progression.

Pour ces coureurs immigrés, la première étape consiste, quand ils arrivent, à parvenir à s'installer en France, et la qualité de cette installation s'avère fonction des ressources dont chacun d'eux dispose. Le capital social joue ici un rôle central : tous les athlètes qui ont de la famille ou des amis qui, à leur arrivée en France, les hébergent, et qui jouissent dès lors d'un minimum de sécurité matérielle, améliorent leur record personnel dès leur première année sur le territoire français. Toutefois, cette progression est, comme cette aide, limitée, dans la mesure où ceux qui les accueillent sont eux-mêmes dans une position sociale et financière précaire.

Pour ceux qui n'ont pas cette chance (la possession de ces ressources relationnelles étant perçue comme telle), les conditions d'installation semblent plus difficiles et variables selon les cas. Arrivant en France avec un très faible volume de ressources économiques, culturelles (comparées à la moyenne française) et sociales, les seules richesses de ces athlètes résident dans leur capacité à produire des performances et dans leur palmarès sportif. Ce dernier suffit

parfois à assurer à l'athlète d'être recruté par un club qui lui offre alors hébergement et nourriture. Toutefois, dans la majeure partie des cas, cette intégration première passe par la mise en jeu du potentiel corporel : limité en ressources financières, l'athlète est obligé de multiplier, au niveau local, les courses à visée alimentaire.

C'est précisément par cette utilisation de ses compétences sportives sur une échelle géographique réduite que l'athlète parvient à se « faire un nom », par cette stratégie de conversion – induite par sa situation matérielle – de son niveau athlétique en un prestige local qu'il va inciter clubs et sponsors des environs à s'intéresser à lui et à lui offrir des conditions de vie et de pratique plus stables, indispensables à son intégration durable (l'obtention d'une carte de séjour relevant d'un enjeu capital pour ces coureurs qui ont presque tous connu des périodes de clandestinité) et à sa progression chronométrique.

On voit bien là que la réussite sportive finale en France n'est pas le seul fait de compétitions strictement circonscrites au seul terrain sportif. Sera champion celui qui est capable de gérer sa vie sportive de la manière la plus adaptée sur les plans économique, social et corporel. Cela suppose que l'athlète comprenne progressivement le fonctionnement de l'athlétisme français dans lequel il évolue et y déploie en conséquence des stratégies de promotion de soi appropriées (Beaud & Noiriél, 1990). La façon dont l'athlète H décrit sa carrière est à ce titre exemplaire. Elle illustre les problèmes auxquels il fut confronté aux différentes étapes de sa trajectoire sportive, la façon dont il percevait, à tout moment, les obstacles à sa progression et les réponses – provoquées ou subies – apparues.

Sa carrière hexagonale commence par des débuts difficiles avec la course sur route : *« t'as un appartement, t'as des charges, il faut payer le loyer, faut payer les taxes, faut manger. Alors, c'est vrai, de... de faire, de s'entraîner sérieusement pour un objectif, à l'époque, j'l'avais pas dans la tête... alors je m'entraîne au jour le jour et, et tous les week end, j'allais courir (...). Si tu cours derrière 1 500 francs par là et 1 000 francs par là, tu peux jamais faire quelque chose de bien. Jamais »*.

Cette phase initiale où l'athlète accumule les courses sur route était et demeure perçue négativement¹. Il a l'impression d'avoir gâché son temps, un temps précieux dans une carrière courte, et d'avoir utilisé et affaibli inutilement son capital corporel. Tout se passe donc comme si le rapport entre les dividendes procurés par la course sur route – en expériences athlétiques, en argent, en notoriété et en contacts avec les agents influents dans l'athlétisme français – et le capital corporel investi était négatif. Il regrette alors de ne pas avoir été mieux conseillé, d'avoir fait de mauvais choix de carrière.

Il semble, à l'inverse, que cette phase était une étape nécessaire pour que cet athlète accède à une position qui va conduire certains agents à s'intéresser à lui, pour qu'il se tisse un réseau relationnel important et obtienne une reconnaissance interne, et enfin, pour qu'il comprenne, peu à peu, le fonctionnement de l'espace athlétique français et apprenne à s'y mouvoir efficacement.

C'est ainsi qu'après sa quatrième année en France, il lui est possible de convertir ses succès sur route en de meilleures (mais toujours précaires) conditions de vie et de pratique :

« Et là, y'avait, y'avait vraiment des grosses pointures. C'était un 10 kilomètres (...) et moi j'arrive, personne me connaît et hop, à 150 mètres de l'arrivée, je passe (...) et de là, le mec est venu me voir, on a parlé et hop, une semaine après j'étais au club (...) j'suis arrivé, j'avais un mi-temps, j'avais des fiches de paie de mi-temps, j'travaillais (détaché en fait) (...) j'ai pu m'entraîner mais malheureusement, heu... à la fin de... c'est là où j'allais vraiment courir bien, j'ai eu une blessure et ça m'a, ça m'a peut-être pris, pratiquement pris 4 mois pour revenir (...) heureusement, j'ai sauvé l'année par euh... les championnats de France N2 sur 5 000 (...) ça m'a sauvé (...) ça chutait, j'avais plus de fiches de paie. Le club me donnait 1 200 (francs) par mois... alors j'étais obligé de faire quelque

chose ou je suis à la rue quoi... parce que j'étais blessé. Et avec tout le monde t'as pas le droit d'être blessé... avec les sponsors, avec les clubs... »

Cette victoire aux championnats de France Nationale 2 conduit un entraîneur de renom à s'intéresser à lui. Cette performance et les exhortations de son entourage (« tu as de grandes qualités, tu peux faire quelque chose sur piste » lui dit cet entraîneur) vont rendre subjectivement envisageables puis effectivement réalisables des performances qu'il doutait pouvoir finalement atteindre un jour :

« Tout le monde me disait "toi tu vaux 3'35" (...) Alors je me dis "les gens, les gens ils ont raison". Alors je me suis accroché et j'suis parti, j'fais 3'37"⁰⁴, je bats mon record de pratiquement 3 secondes 5 ».

Nouvelle étape dans son parcours, ces résultats – qui le font rentrer dans l'élite nationale et qui, en même temps qu'ils lui garantissent de meilleures conditions de pratique, le rapprochent du plus haut niveau international – et les profits obtenus en conséquence renforcent sa détermination, son envie de viser le niveau supérieur et rendent acceptables les contraintes (fréquence et volume de l'entraînement, hygiène de vie irréprochable) qui s'imposent en contre-partie. Sûr de lui, et selon une juste appréciation de ce qui lui est possible et nécessaire de faire, il va alors tout sacrifier à la saison sur piste où il recherche en premier lieu une performance à fort pouvoir symbolique – ce seront les championnats de France, course non pourvue financièrement mais qui assure un grand rayonnement à celui qui y brille – afin de se faire repérer par les organisateurs des meetings les plus prestigieux et les mieux dotés économiquement :

« Déjà là, je commence à m'organiser un p'tit peu, de mieux en mieux. On (son entraîneur et lui) s'organisait par rapport aux courses (...) on faisait par exemple 1, 2 course(s) par mois mais on s'entraînait mieux. Et c'est là où j'ai commencé à faire

1. Le rapport coupable que ces coureurs marocains entretiennent avec la course sur route doit se comprendre par rapport un mode de perception qui fait de l'athlétisme sur piste la manière légitime de pratiquer la course à pied, celle où apparaît la vraie hiérarchie. Leur fidélité à cette vision des choses souligne bien la prégnance des dispositions acquises au Maroc, alors que leur participation à ces courses met en avant les nécessaires adaptations auxquelles ils sont soumis, d'où la nécessité d'envisager leur parcours en France à partir d'une dialectique entre permanence et transformation des dispositions initiales.

ma place, de mieux en mieux. L'été 94, j'arrive, j'ais les championnats de France de 1 500 (...) j'étais bien, j'étais bien entraîné (il finira 2^e) (...) à l'époque, personne me connaissait, moi (mon objectif) c'était de faire des performances, c'était pas vraiment l'argent qui m'intéressait à l'époque. Y fallait se faire connaître d'abord. Et après, normalement, ça vient après. Moi, l'objectif, c'était d'abord de se faire connaître. Personne me connaît ».

Toutes ces conduites traduisent son ajustement à l'espace athlétique français puis international, puisqu'il agit précisément et efficacement en fonction des positions qu'il y occupe successivement. Il prend ainsi un manager influent au niveau national quand il accède à l'élite française, puis un autre, italien, dont le champ d'action est mondial, quand apparaît la possibilité de percer au niveau international, et ce pour pouvoir rentrer dans les meetings sur piste, épreuves où les concurrents sont sélectionnés et invités par les organisateurs après demande des managers :

« – Et pour rentrer dans les meetings ça se passait comment ?

– (...) j'avais, j'connaisais un manager qui s'appelle C.M, à l'époque (1995). Mais il me rentrait dans les meetings en France, mais après (pour) les grands meetings (...) j'pouvais pas parce qu'il a pas un groupe... et ben là, j'étais obligé d'aller voir avec Dionisi... j'suis avec lui jusqu'à aujourd'hui, j'suis avec Dionisi. A l'époque, il avait Niyongabo (alors n° 2 mondial) sur 1 500 et là, quand t'as un bon athlète, tu peux toujours faire rentrer quelqu'un avec 3 ou 4 athlètes, quoi. Pour faire des perfs, c'était ma seule solution.

– C'est obligatoire de passer par lui ? Tout seul ce n'est pas possible ?

– Ah, non, tout seul tu peux pas. Tu peux pas appeler les organisateurs, tu peux rien faire ».

Cet athlète qui n'utilise au début que ses compétences sportives et attend des interventions extérieures pour se distinguer, va peu à peu provoquer ce type de rencontres et s'entourer de liens pour donner de l'envergure à sa carrière.

Pour cela, il a fallu qu'il s'adapte à l'organisation de l'athlétisme français et international. Il s'y retrouve alors immédiatement grâce à une parfaite coïncidence entre

son habitus athlétique – qui doit ses dimensions fondamentales à son vécu de coureur au Maroc et qui s'est conformé, au fil des expériences répétées, à la structure de l'athlétisme français – et le fonctionnement de l'espace dans lequel il agit. Arrivé à ce stade, ce coureur fait donc au moment opportun – c'est-à-dire en fonction de sa position présente dans cet espace – « ce qu'il faut », « comme il faut », et est alors capable de mobiliser toutes les ressources dont il dispose pour le bon déroulement de sa carrière.

Le corps étant l'unique et fragile outil de la pratique professionnelle de l'athlète – un professionnalisme qui ne prend que rarement et toujours partiellement la forme du salariat –, le déroulement heureux de sa carrière suppose une gestion rigoureuse de celui-ci. Toute la vie du coureur est organisée autour de l'optimisation et de la préservation de ce capital spécifique. Comme l'analyse Wacquant chez les boxeurs, ce rapport au corps n'est toutefois « *ni le produit d'une attitude délibérément maximalisatrice guidée par des décisions individuelles prises en connaissance de cause, ni l'effet mécanique de contraintes externes agissant sans médiation sur le corps* » (1989, 62). Il est plutôt l'expression d'une connaissance sensible aigüe, acquise et dépassant la compréhension consciente du fonctionnement du corps, grâce à laquelle le coureur est capable de faire fructifier et de rentabiliser son capital corporel sans l'user prématurément.

L'acquisition d'une parfaite gestion du corps est une dimension essentielle de l'apprentissage réussi du métier de coureur de demi-fond : d'un côté, il y a le risque de ne pas faire les performances potentiellement réalisables et de ne pas tirer le profit maximal de ce capital spécifique. De l'autre, guettent le surentraînement et la blessure – qui peut-être chronique et annonciatrice d'une fin de carrière – résultant de charges de travail excessives ou inadaptées.

C'est ainsi que, si la tolérance à la souffrance est une propriété centrale du coureur marocain, la croyance en la vertu de la douleur (« il faut souffrir pour progresser ») peut, lorsqu'elle est poussée à l'extrême (« plus j'accepte de souffrir à l'entraînement, meilleur je serais le jour de la compétition »), conduire à des états de méforme passagers ou continus :

L'athlète A, à propos d'un entraînement qui précède une compétition importante : « *j'ai fait une bêtise, je croyais (que) plus je cartonne les 5 fois 1 000 (dernière séance avant l'épreuve), plus je vais être fort pour la compétition mais l'inverse... j'aurais écouté mon entraîneur, j'aurais réussi (...) je croyais moi que plus je fonce, plus je... mais j'étais crevé après, j'ai pas récupéré...* ».

L'optimisation des ressources corporelles passe par l'intériorisation d'un sens de l'épargne corporelle (« *j'ai appris à m'entraîner, ça veut dire heu... plus intelligemment, mais c'est pas plus durement, c'est ça le problème* » athlète H) qui se construit insensiblement au contact durable des autres athlètes, des entraîneurs, au fil des séances, des réussites et contre-performances en compétition, et qui échappe à une maîtrise consciente : la connaissance que ces athlètes ont de leur corps et leur préparation physique ne relèvent pas de l'observation rigoureuse et calculée d'un plan d'entraînement précis, mais plutôt d'une connaissance concrète de leur corps et de ses limites, acquise au cours de l'inlassable répétition des mêmes exercices.

Et ce n'est qu'après des années et des années de pratique que l'athlète accède à une totale connaissance de son corps et de ses possibilités, qui lui permet alors d'en détecter tous les indices de forme ou de fatigue, de le conduire à son optimum au moment opportun, à une date précise et arbitraire, celle fixée par le calendrier athlétique :

« *J'ai un p'tit problème, c'est, c'est que pour l'instant, je voudrais bien mais (...) j'arrive pas à récupérer... j'arrive pas à bien récupérer avant les compets, donc j'arrive pas au top dans la compétition... mais un jour je vais y arriver, ça c'est sûr... donc je m'entraîne bien, je fais des séances mais dans la compet c'est pas très bien... (rires)... dans la compet, j'arrive pas à mon niveau d'entraînement... mais ça c'est juste... il faut régler des petites choses (...) ça fait 3 ans que je m'entraîne seul, c'est moi qui fais mes plans d'entraînement, c'est moi seul* » (I, 26 ans, niveau national, arrivé en France à 23 ans).

Seul l'expert a développé une telle connaissance de lui-même, une maîtrise de sa temporalité physiologique si fine qu'il devient capable de percevoir à tout moment

ce dont son organisme a besoin et de déterminer précisément les contenus d'entraînement appropriés, en s'adaptant aux sensations quotidiennes (« *si je suis pas en forme, je suis pas en forme, si je peux pas faire la séance aujourd'hui, je la fais demain, c'est ça l'athlétisme* » athlète I), comme l'athlète G qui dit s'entraîner « *à l'instinct* » ou l'athlète D qui appartient aux 10 meilleurs mondiaux de sa spécialité et qui s'entraîne presque toujours seul, en « *nature* », sans parcours balisé.

CONCLUSION

Ainsi, la « *logique* » qui semble conduire « *naturellement* » les athlètes les plus doués vers le haut niveau se compose en fait d'une succession d'étapes sélectives mêlant indissociablement aspects culturels, sociaux, économiques et corporels (Fleuriel, 1997). En effet, l'examen des parcours de ces coureurs marocains met bien en évidence que le succès en course à pied n'est en aucun cas réductible à la seule mise en jeu de qualités physiques sur l'arène sportive mais qu'il relève d'un ensemble de conditions, de déterminations et de luttes de tout ordre dont l'issue positive suppose l'acquisition d'un ensemble solidaire de dispositions grâce auxquelles l'athlète devient capable d'une adéquate gestion – c'est-à-dire adaptée à l'espace dans lequel il évolue – de toutes les ressources dont il dispose pour mener à bien sa carrière. Aussi le don qu'évoque le langage ordinaire pour expliquer ce qui fait le champion n'est, finalement, rien d'autre qu'une excellence sportive acquise au terme d'un long et invisible processus de conversion, indissociablement physique et symbolique, dont la genèse sociale est invisible à ceux qui n'en observent que le produit fini.

BIBLIOGRAPHIE

- Bale, J. & Sang, J. (1996). *Kenyan Running. Movement Culture, Geography and Global Change*. Londres : Frank Cass.
- Bancel, N. (2000). Sport civil et politique sportive en Afrique Occidentale Française (1944-1958). *STAPS*, 52, 79-94.

- Bargach, S. & Moreau, A. (1990). Les activités physiques et sportives, enjeu d'émancipation des jeunes au Maroc. Le cas d'une organisation sociale fondée sur la discrimination des sexes. In *Actes du colloque de Géopolitique du sport* (pp. 141-152). Besançon.
- Bargach, S. (1991). Difficultés rencontrées par les jeunes athlètes marocains dans les pratiques sportives de haut niveau au Maroc. In N. Midol (Coord.), *Actes du colloque Performance et Santé* (pp. 161-165). Nice : AFRAPS, LANTAPS.
- Beaud, S. & Noiriél, G. (1990). L'immigration dans le football. *Vingtième siècle*, **26**, 83-96.
- Benhaddou, A. (1997). *Maroc : les élites du Royaume. Essai sur l'organisation du pouvoir au Maroc*. Paris : L'Harmattan.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.C. (1964). *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Genève : Droz.
- Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques*. Paris : Seuil.
- Bruant, G. (1992). *Anthropologie du geste sportif. La construction sociale de la course à pied*. Paris : PUF.
- Carroué, L. (1996). *L'Afrique du Nord et le Proche-Orient*. Paris : Nathan Université.
- Defrance, J. (1989). Un schisme sportif. Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques (1960-1980). *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, **79**, 76-91.
- Elias, N. (1984, 1999). *Du temps*. Paris : Agora Fayard.
- Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*. Paris : Calmann-Lévy.
- Errais, B. & Ben Larbi, M. (1986). Analyse des mécanismes de la domination culturelle : l'exemple des pratiques corporelles dans le Maghreb. *Cahiers de la Méditerranée*, **32**, 55-65.
- Faure, J.M. & Suaud, C. (1999). *Le football professionnel à la française*. Paris : PUF.
- Le Bras, H. (1998). *Le démon des origines : démographie et extrême droite*. Paris : l'Aube.
- Fleurriel, S. (1997). *Sport de haut niveau ou sport d'élite ? La raison culturelle contre la raison économique : sociologie des stratégies de contrôle d'Etat de l'élite sportive*. Thèse de doctorat non publiée, Université de Nantes, Nantes.
- Mauss, M. (1950, 1978). Les techniques du corps. In *Sociologie et anthropologie*. (pp. 363-386). Paris : PUF.
- Noiriél, G. (1989). Les jeunes d'origine immigrée n'existent pas. In B. Lorreyte (Coord.), *Les politiques de l'intégration des jeunes issus de l'immigration* (pp. 211-221). Paris : L'Harmattan-CIEMI.
- Rauch, A. (1970). Etes-vous doué ? *Revue EPS*, **103**, 19-24.
- Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil.
- Wacquant, L. (1989). Corps et âme. Notes ethnographiques d'un apprenti-boxeur. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, **80**, 33-67.
- Weber, M. (1904-1905, 2000). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Flammarion.

Sportlicher Erfolg und die Ideologie der Begabung.

Soziale Determinanten der Vormachtstellung der marokkanischen Läufer in der französischen Leichtathletik (1980-2000)

Zusammenfassung

Anhand komplett rekonstruierter Werdegänge von Athleten – wobei wir ihren Werdegang als epistemologische Wegstrecke betrachten, die eine chronologische und logische Ordnung für das Verständnis ihrer Karriere bietet – wird deutlich gemacht, dass der leichtathletische Erfolg nicht eine simple Resultante differentieller körperlicher Eigenschaften ist, und dass andere Formen der Entschlossenheit und Konkurrenz (sozialer, kultureller, politischer und ökonomischer Art) letztlich bestimmend sind.

Die Begabung, die umgangssprachlich angeführt wird, um den Erfolg zu erklären, ist also nichts anderes als sportliche Exzellenz, die der Sportler erreichen konnte und anzustreben wusste. Sie ist das Resultat eines langen Prozesses der physischen wie symbolischen Verwandlung, die ihn zum Hochleistungssportler gemacht hat, der fähig ist seine Karriere sozial, wirtschaftlich und körperlich zu

gestalten und zu verwalten. Die soziale Genese des Erfolgs bleibt unsichtbar für jene, die nur das Endprodukt betrachten.

Schlagwörter : Ideologie der Begabung, Sportmigration, sportlicher Erfolg, Hochleistungssport, marokkanische Leichtathletik

Riuscita sportiva ed ideologia del talento. I determinanti sociali della predominanza dei corridori marocchini nell'atletica francese (1980-2000)

Riassunto

Quest'analisi mira a mostrare che l'accesso all'élite sportiva deriva da un insieme di meccanismi sociali. Il caso indagato è quello dell'emigrazione e della riuscita dei corridori marocchini nell'atletica francese dal 1980 al 2000.

A partire dalle traiettorie di atleti integralmente ricostituite – considerando il loro percorso come un itinerario epistemologico che offre un ordine contemporaneamente cronologico e logico alla comprensione della loro carriera –, è evidente che il successo atletico non è il semplice risultato di qualità fisiche differenti e che altre forme di determinazione e di concorrenza (di ordine sociale, culturale, politico ed economico) figurano all'inizio della loro riuscita finale.

Il talento che evoca il linguaggio ordinario per spiegare ciò che fa il campione non è allora nient'altro che un'eccellenza sportiva che quest'ultimo ha potuto ed ha saputo acquisire – al termine di un lungo processo di conversione, sia fisico che simbolico, attraverso il quale è diventato un atleta di alto livello capace di un'adeguata gestione sociale, economica e corporea della sua carriera – e la cui genesi sociale non è visibile a quelli che osservano solamente il prodotto finito.

Parole chiave : ideologia del talento, emigrazione sportiva, riuscita sportiva, sport ad alto livello, atletica marocchina.

Éxito deportivo y ideología del don. Los determinantes sociales de la dominación de los corredores marroquíes en el atletismo francés (1980-2000)

Resumen

Este análisis se propone demostrar que llegar en la élite deportiva procede de un conjunto de mecanismos sociales. El caso estudiado es el de la migración y del éxito de los corredores marroquíes en el atletismo francés desde 1980 hasta 2000.

A partir de trayectorias de atletas que han sido reconstruidas – mirando el trayecto como un itinerario epistemológico que ofrece un orden tan cronológico como lógico a la comprensión de su carrera – se pone de manifiesto que el éxito atlético no es solo la resultante de cualidades físicas diferenciales sino también de otras formas de determinación y de competencia (de orden social, cultural, político y económico) que contribuyen a su éxito final.

El don apuntado en el lenguaje corriente para explicar como se hace el campeón, no es nada más que una excelencia deportiva que él ha podido y sabido adquirir – al final de un amplio proceso de conversión, tan física como simbólica, que lo ha hecho atleta de alto nivel capaz de una gestión social, económica y corporal adecuada de su carrera – y cuya génesis social es invisible para los que solo observan el producto acabado.

Palabras clave : Ideología del don, migración deportiva, éxito deportivo, deporte de alto nivel, atletismo marroquí.